

Pascale FAVRE

LES MOTS DE LA FIN DE VIE : NE PAS OCCULTER LES TERMES DU DÉBAT

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Mars 2024

FONDATION P O U R
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

LES MOTS DE LA FIN DE VIE : NE PAS OCCULTER LES TERMES DU DÉBAT

Pascale FAVRE

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

La Fondation peut dédier une partie de son activité à des enjeux qu'elle juge stratégiques. Ainsi, le groupe de travail « **Anthropotechnie** » examine et initie des travaux explorant les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : LE CONTEXTE	9
I. LE POIDS DES LOCUTEURS	10
II. DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE REVISITÉS	12
1) La fin de vie comme cheminement dans une temporalité	12
2) La mort provoquée : extension du champ lexical de l'euthanasie et du suicide assisté	14
III. LA LANGUE COMME PACTE FONDATEUR DE LA COMMUNAUTÉ	22
IV. DES CONCEPTS À DOUBLE SENS ?	23
CONCLUSION	26

RÉSUMÉ

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ». Cette formule de Camus, bien souvent citée, nous rappelle l'importance des mots. Si la question de la mort programmée occupe depuis quelques mois une place médiatique importante, elle s'inscrit dans de subreptices glissements sémantiques qui génèrent de graves confusions. La fin de la vie est nécessairement redoutée. L'euphémisation du vocabulaire voudrait laisser croire que la suppression des mots efface la crudité des actes et la méconnaissance du sens exact des termes altère fondamentalement le débat. Le militantisme pro-euthanasie commence par la transformation délibérée du lexique. Qu'il s'agisse de la lénifiante expression d'« aide à mourir » pour signifier la mort provoquée ou du mésusage du vocable « euthanasie », employé pour évoquer un arrêt de traitement, les mots peuvent être trompeurs. Leur restituer leur signification exacte est un préalable indispensable à tout débat juste sur ce sujet d'une immense complexité.



Grotte des Mains (Cueva de las Manos), Patagonie, Argentine.
Les représentations de mains en négatif datent d'une période de la culture archaïque de l'Amérique du Sud précolombienne située entre 5000 et 3000 ans avant Jésus-Christ.

Les couleurs de la photo ont été modifiées par la Fondation pour l'innovation politique.

LES MOTS DE LA FIN DE VIE : NE PAS OCCULTER LES TERMES DU DÉBAT

Pascale FAVRE

Médecin, titulaire d'un DEA en droit et économie de la santé et doctorante en philosophie.
Elle a co-écrit avec Jean-Marie Gomas l'ouvrage *Fin de vie : peut-on choisir sa mort ?*, Artège, 2022.

INTRODUCTION : LE CONTEXTE

La fin de vie reste un sujet que l'on aborde avec réticence. Pourtant, s'il est volontiers évité par ceux qui n'y sont pas directement confrontés, il nous concerne tous à un moment ou à un autre. Une relative méconnaissance de sa réalité clinique ainsi que de nombreux préjugés en donnent une vision souvent inexacte, plombée par des représentations exclusivement négatives. Notre société permissive et individualiste, valorisant avant tout la performance, repousse ce qui dérange le fantasme d'immortalité. La progression majeure de la conception économico-technicienne du soin dans le monde hospitalier n'est plus à démontrer. Mais la volonté de maîtrise qui s'empare aujourd'hui de la mort elle-même – en allant jusqu'à proposer son administration anticipée – touche un domaine jusque-là relativement protégé. La subtilité est de laisser croire que la demande vient de la personne elle-même, alors que les influences multiples, qui s'inscrivent d'abord dans le fond et dans la forme du discours, sont à l'œuvre. Le vocabulaire qui s'y réfère n'est pas neutre et modifie notablement l'appréhension des choses.

La puissance du langage touche chacun d'entre nous sans même que nous en ayons conscience. Porteur de visions avant tout culturelles mais aussi plus personnelles, intimement liées à notre histoire, chaque mot résonne de façon particulière dans notre imaginaire. Trace d'une mémoire inconsciente, il a aussi valeur d'échange témoignant de sa fonction sociale.

Le langage affectant la manière dont on perçoit les choses, il est essentiel d'observer l'utilisation qui en est faite pour aborder un sujet aussi sensible que celui de la fin de vie. L'actualité de cette question met en évidence une mise en scène très élaborée du discours ainsi qu'une transformation imperceptible du vocabulaire employé.

I. LE POIDS DES LOCUTEURS

En préambule, nous ne pouvons ignorer le contexte global de la prise de parole, caractérisé aujourd'hui par une absence totale de hiérarchisation en fonction du locuteur. Il est frappant de constater par exemple la mise en balance, sans correctif aucun, de la parole d'un médecin qui évoque sa pratique solitaire et illégale de l'euthanasie et d'un autre qui, dans la transdisciplinarité quotidienne de son exercice respectueux des règles, représente plusieurs milliers de soignants ; ou encore de personnes qui martèlent leurs propres convictions, forgées sur leur seul vécu, face à d'autres qui, à travers des années d'expérience professionnelle dans le domaine, ont multiplié les rencontres singulières. Fréquemment aussi, le message d'une personnalité connue, jouissant d'une popularité sur un terrain tout autre que celui de la médecine, résonne avec une force plus grande que celle d'un soignant anonyme mais expérimenté : le poids des mots doit plus à la notoriété qu'à la compétence du locuteur.

Bien peu se sont interrogés sur le poids accordé aux conclusions d'une convention citoyenne appelée à se prononcer en trois mois sur une question extrêmement complexe, aux enjeux majeurs, de surcroît basée sur une formulation biaisée¹ et organisée dans des conditions dont l'impartialité a été ouvertement remise en cause².

1. La question qui a été posée à la convention citoyenne était : « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? ». Faut-il rappeler que toute loi est générale et donc par essence non destinée à répondre à chaque situation singulière ?

2. Damien Le Guay, « Vote sur la fin de vie : " pourquoi tout était écrit d'avance " », *Le Figaro*, 21 février 2023 ; Henri De Soos, « Les faux " débats équilibrés " de la Convention citoyenne sur la fin de vie », *AFP*, 24 février 2023 ; Paul Sugy et Agnès Leclair, « Malaise et soupçons d'instrumentalisation à la Convention citoyenne sur la fin de vie », *Le Figaro*, 3 mars 2023.

Plus grave encore est l'écho donné à la demande de mort provoquée d'un patient atteint d'une maladie particulière – comme la maladie de Charcot, devenue un totem pour les tenants de l'euthanasie – susceptible d'être entendue comme une généralisation, en occultant les milliers d'autres porteurs de la même pathologie qui souhaitent pour eux-mêmes un tout autre chemin. Le focus hyperbolique centré sur un individu tend à estomper le reste du tableau. Cet « effet loupe » impacte vivement une population occidentale aux affects aussi perméables que désengagés. « L'homme de ce temps a le cœur dur et la tripe sensible³ ».

Chacune de ces disproportions témoigne d'un égalitarisme déjà auguré par Tocqueville⁴, qui désintègre la notion même d'égalité, développant un principe démagogique d'équivalence qui fausse la prise en compte de la réalité.

Sur un plan plus intime, la relation entre soignant et malade vit elle aussi sous influence, devant impérativement trouver un équilibre entre deux excès potentiels. Asymétrique, elle a longtemps imposé un paternalisme infantilisant qui participe des réactions actuelles visant à inverser la domination, en transformant le praticien en prestataire de service.

Paradoxalement, le courant pro-euthanasie omet d'envisager la part de puissance feutrée qui appartient alors au médecin. Selon que celui-ci est favorable ou non à la mort provoquée, il abordera la relation avec des approches dissemblables. Laisser entendre au patient qu'il sera accompagné jusqu'au bout, en valorisant l'imprévisible du temps à venir ou lui proposer d'emblée de répondre positivement à sa demande de mort, induisent chez ce dernier des comportements radicalement autres. La posture du soignant s'avère déterminante en ce temps d'immense fragilité. Les chiffres sont éloquentes : dans les États d'Australie qui autorisent l'euthanasie, la loi interdit aux soignants d'initier une discussion sur la mort provoquée, dont l'initiative revient donc exclusivement au patient. À l'opposé, au Québec, le patient se voit proposer, dès l'annonce de la maladie grave, l'euthanasie comme une des alternatives envisageables : cet État montre le taux de progression du nombre d'euthanasies le plus impressionnant au monde, avec plus de 7 % des décès par euthanasie six ans après l'instauration de la loi⁵.

En revenant à la dimension collective, l'impact d'une loi sur la mort provoquée est aussi très inégal si celle-ci fait l'objet d'une restriction absolue de communication ou s'il est permis d'en parler publiquement.

3. Georges Bernanos, *Les Grands Cimetières sous la Lune*, 1938.

4. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1835.

5. Chiffre qui a valu récemment un rappel des « bonnes pratiques » aux médecins : « La Commission rappelle par ailleurs que l'âge avancé et les problèmes liés au vieillissement ne constituent pas une maladie grave et incurable et ne justifient pas l'AMM. » [cité par Davide Gentile et Daniel Boily, Radio Canada, 5 août 2023].

Plusieurs autres types de transformation affectent la diffusion de l'information, à travers la modification du lexique lui-même, les glissements sémantiques qui altèrent le sens même des mots utilisés ou encore l'interprétation orientée qui leur est délibérément attribuée.

II. DES ÉLÉMENTS DE LANGAGE REVISITÉS

Mots et images sont indissociables. Penser la mort dans une abstraction est une illusion, une impossibilité, une éviction de la réalité de la finitude. Vouloir la réduire à la seule maîtrise d'un geste technique ne peut pour autant effacer ses autres dimensions. La mort est avant tout une histoire singulière, toujours unique, assez généralement génératrice de peurs et par conséquent volontiers mise à distance. Chacun de nous en a une figuration liée à son propre vécu, mais aussi largement façonnée par les messages véhiculés dans la société.

1) La fin de vie comme cheminement dans une temporalité

Dans une perspective d'ensemble, toute description peut revêtir une coloration fort opposée selon la manière dont elle est rapportée : exposer « le temps du mourir », et plus spécifiquement l'agonie, comme inéluctablement un moment de souffrance intolérable, est une image aussi effrayante qu'inexacte. Si cette période de la vie est une étape redoutée et légitimement inquiétante, elle reste toujours ouverte à un inconnu. Nombre de patients – au moins deux sur trois, toutes causes de mort confondues – mangent et communiquent jusqu'aux derniers jours de leur vie. L'essentiel reste toujours la qualité de leur prise en charge. Cela étant, l'absence totale de souffrance, souvent mentionnée comme exigence pour justifier une mort provoquée, est une notion irréaliste⁶. La souffrance spirituelle, existentielle est inhérente à la vie et la phase de la fin de la vie n'en est pas exempte. Elle peut même apparaître majorée en ce temps qui n'est plus envahi par les trépidantes activités qui la remplissent habituellement. La souffrance née d'insatisfactions, d'aspirations inassouvies peut se densifier, s'acutiser dans la conscience de cette attente qui ne sera jamais comblée. Le calme imposé par l'alitement, le silence d'un espace clos loin de la vie sociale, laissent soudain émerger ou réémerger des angoisses plus ou moins anciennes, qui

6. Même si le législateur la fait miroiter comme exigible dans l'article L.1110-5-1 de la loi Claeys-Leonetti de 2016 : « à la demande du malade d'éviter toute souffrance » : les mots du législateur ne sont pas ceux du médecin.

peuvent se déployer et/ou trouver des apaisements bienvenus⁷. Par ailleurs, la peur de la mort est universellement partagée, par ceux qui croient au ciel comme par ceux qui n’y croient pas, générant une souffrance parfois intense, bien en amont même d’une imminence annoncée. De fait, ce temps qui est encore un temps de vie se vit dans la même tonalité que le reste du parcours ; il n’y a pas de mort standard, chaque mort est unique et toujours exceptionnelle.

Tout autre est la douleur, qui doit impérativement être soulagée et peut l’être à l’heure actuelle avec les moyens thérapeutiques à la disposition du corps médical, à condition que l’offre de soins soit accessible et que le patient bénéficie d’une prise en charge par une équipe compétente. Il importe donc de ne pas confondre douleur et souffrance. Très schématiquement, la douleur est « physique » ; elle se définit comme une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite dans ces termes⁸. La souffrance a une épaisseur « morale », elle se déploie dans une dimension plus globale. Si les deux interagissent mutuellement, elles font intervenir des mécanismes psychiques et des traitements qui leur sont propres. La douleur est assez régulièrement soulagée grâce aux techniques et traitements à visée antalgique, au besoin puissants, dont la médecine dispose à l’heure actuelle. La souffrance, plus subjective, implique l’être dans sa totalité et peut se montrer rebelle à l’apaisement.

Ajoutons que l’iconographie fréquemment associée aux discours sur cette phase particulière de la fin de vie dans les médias est judicieusement choisie pour renforcer le rejet.

Dans un focus plus précis, la multiplication des modifications lexicales destinées à influencer notre manière de concevoir la fin de vie n’est pas sans effet. Et très clairement les mots peuvent acquérir un pouvoir considérable, altérant en profondeur la compréhension de la situation, comme des enjeux.

Cette pression sur le vocabulaire se manifeste de multiples manières, à travers des mots occultés, des mots obscurs, des mots équivoques, des mots trompeurs, des mots-couverture, des mots détournés, des mots imposés, des mots oubliés...

Tandis que l’expression « mourir dans la dignité » est employée comme synonyme de mort administrée, la simple évocation de la « fin de vie » tend à se polariser sur ce seul aspect. En filigrane on laisse ici sous-entendre

⁷ Intervention de Véronique Miniac lors de la Journée régionale de la coordination bretonne de soins palliatifs, 20 octobre 2023, sur le thème « Les fondamentaux des Soins Palliatifs ; Gardons le cap, nos valeurs comme boussole » [en ligne].

⁸ Définition de la HAS.

que les autres morts – c'est-à-dire la quasi-totalité d'entre elles – seraient indignes. Indéniablement, le rapt effectué sur le mot même de « dignité » par l'association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) en a perverti la compréhension commune ; la perte de dignité s'attache aujourd'hui à décrire le ressenti de la dégradation physique. Or la dignité ne se mesure pas à cette aune. Pour le dire très simplement, la dignité n'est pas liée à l'état du corps ; il n'existe pas de dignitomètre⁹. Inaliénable, elle est « intrinsèque à l'humanité »¹⁰. Notre responsabilité commune est de permettre aux personnes devenues plus vulnérables de ne pas se sentir indignes en raison d'une dépendance accentuée. Si cette usurpation du terme de dignité par l'association qui se l'est approprié est néanmoins remise en question par ses propres membres, son emploi en ce sens réducteur et galvaudé demeure omniprésent. Il serait plus juste de parler ici d'« estime de soi »¹¹.

L'accompagnement lui-même est présenté dans un continuum de soins susceptible d'aller jusqu'à la provocation de la mort. Il y a là un dévoilement majeur de la notion même de soin dans un glissement affirmé. Il est essentiel de revenir à un ancrage dans le réel et de s'appuyer sur les définitions de base.

L'accompagnement de la vie – puisque c'est de cela dont il s'agit – est l'essence même de la médecine palliative, dont l'objectif est la prise en charge des patients atteints d'une pathologie incurable pour leur assurer le meilleur confort possible jusqu'au terme de leur vie. Quel que soit le chemin des derniers moments de la vie, même s'il y a une décision d'arrêt de traitement, les soins ne sont jamais interrompus. Soins qui par nature sont totalement incompatibles avec l'administration de la mort ; parce que donner du soin, c'est se soucier de, apporter de l'attention à la personne jusqu'à son dernier souffle.

2) La mort provoquée : extension du champ lexical de l'euthanasie et du suicide assisté

Mais l'innovation linguistique la plus spectaculaire est sans conteste la mise en service de la formule « aide active à mourir », déclinaison de l'« aide médicale à mourir » inventée par les Québécois lors de la préparation de leur loi dépénalisant l'euthanasie en 2016. La formule « aide active à mourir », que l'on peut entendre parce qu'« aidante », probablement

9. Éric Fiat, *Petit traité de dignité*, Larousse, 2012.

10. *Ibid.*

11. Agata Zielinski, « Pour une éthique de la relation : la dimension relationnelle de l'autonomie et de la vulnérabilité », CNSA [caisse nationale de solidarité pour l'autonomie], 1^{ères} rencontres scientifiques sur l'autonomie, 2009 [en ligne].

réconfortante dans sa sonorité, s'est installée dans le langage courant avec une énergie étonnante. La crudité du geste euthanasique s'estompe derrière une aide, et on ne saurait la refuser. Une proposition accueillante, améliorée encore par l'adjonction d'une qualification « médicale ».

La proposition d'aide peut aller plus loin encore : le Québec, qui a dépénalisé l'euthanasie en 2016, propose des groupes interdisciplinaires de soutien (GIS) pour lever les réticences des soignants à la pratique de l'aide à mourir en quelques séances. Il importe de mettre en parallèle le manque criant de formation des soignants à la culture palliative dans notre pays. Redonner à l'aide la place qui lui convient est une priorité.

Plus choquant est l'accapement de l'expression et sa consécration par un Comité consultatif national d'éthique (CCNE) à distance de sa vocation éthique, qui, dans son avis 139, a ainsi offert aux pro-euthanasie une sorte de présent : l'expression a inscrit officiellement sa marque et, en dépit de son ambiguïté potentiellement dangereuse, devient difficilement contournable¹². Usage d'autant plus surprenant qu'il n'est nullement justifié au sein de cet avis, alors que jamais l'expression n'avait été utilisée dans notre pays. L'aide « médicale » est devenue « active », questionnant la possibilité d'une aide passive. Depuis lors, sa propagation est fulgurante, il serait plus juste d'ailleurs de parler de dissémination puisqu'elle s'infiltré en profondeur dans les moindres espaces, entravant toute velléité d'extraction. L'effet propagande a fonctionné pleinement : nombreux sont ceux qui s'en sont emparés, s'y accrochant comme à une bouée de sauvetage, trouvant là la possibilité d'éviter tout mot évocateur d'une réalité que l'on ne veut pas voir.

Cette progression rampante, souterraine autant qu'exponentielle, s'est répandue comme une traînée de poudre jusqu'au sein même du milieu médical, contrastant avec l'opposition majoritaire chez les soignants à toute idée de mort provoquée. La dissociation des représentations joue pleinement, la déconnexion avec le réel s'accomplissant dans l'usage de l'expression réduite à un acronyme (AAM), comme un nouveau mot, une nouvelle chose, une nébuleuse irréprésentable, bien éloignée du geste légal qu'elle cache. Cet accueil positif lié à l'aspect réconfortant de l'expression résonne avec le fonctionnement contemporain de la société où nombre d'individus attendent d'un État maternant qu'il s'occupe de tout, que leur vie soit lissée, sans aspérité aucune.

La volonté d'amalgamer **euthanasie et suicide assisté** sous un même vocable ambitionne de neutraliser leurs différences pourtant essentielles. Tout d'abord, l'euthanasie impose de transgresser un interdit fondateur

12. Voir Avis 139. *Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité* [en ligne].

de notre civilisation, l'interdit de tuer. Interdit qui concerne tout particulièrement le monde soignant même si, au sein même de ce domaine, les médecins confrontés à la mort¹³ sont très minoritaires. En outre, ceux-ci interviennent dans des conjonctures hétérogènes selon leur spécialité. Si les palliatologues proposent un accompagnement dans une durée – celle-ci pouvant être plus ou moins longue, selon le moment de la prise en charge – les réanimateurs font face à des tableaux cliniques qui s'inscrivent dans l'urgence. Dans tous les cas, l'activité des praticiens vise à soulager au mieux le patient, quelquefois au prix du raccourcissement de sa vie. Il ne s'agit pas pour autant de provoquer sa mort. Ici intervient le phénomène dit du « double effet », c'est-à-dire que l'obtention du soulagement du patient peut nécessiter l'emploi de doses thérapeutiques plus importantes, dès lors susceptibles d'accélérer la survenue du décès. Dans ces cas, le patient, proche de sa fin de vie ou jusque-là maintenu en vie de manière artificielle, meurt à son rythme. En raison de la proximité du décès, ces actes peuvent être faussement étiquetés « euthanasie ». Rappelons que l'euthanasie est définie par l'intention délibérée de provoquer une mort immédiate. L'inverse, un arrêt de traitement ou la mise en place d'une sédation profonde constituent des actes de bonne pratique clinique, l'intention du praticien étant ici de continuer à assurer le meilleur confort du malade. Il serait d'ailleurs contraire à la loi de poursuivre des traitements devenus inutiles.

Parfois encore ce sont les injections d'antalgiques qui sont accusées d'être des euthanasies déguisées. Si certaines expériences rapportent une quasi-contemporanéité de l'administration du traitement et du décès, cette proximité ne doit pas pour autant être mal interprétée : utilisée dans une intention antalgique, la morphine ne tue pas. Dans un degré interventionniste supplémentaire, il est question d'adoucir délibérément le vocabulaire pour renforcer l'acceptabilité des actes. La mission de rédaction d'un lexique pour « donner du sens aux mots » confiée à Monsieur Orsenna a cependant disparu fort discrètement de l'actualité médiatique.

Le propos serait d'effacer simplement certains mots et de les remplacer par des euphémismes séducteurs. L'expression de « mort choisie » pour nommer les actes de mort provoquée a ainsi été proposée, l'euthanasie s'éclipsant derrière une « mort choisie passive » et le suicide assisté, quant à lui, disparaissant derrière une « mort choisie active ». L'incongruité de ces néologismes était telle qu'ils ont bien vite disparu du nouveau paysage linguistique. L'objectif des pro-euthanasie est d'utiliser tous les moyens pour faire de l'euthanasie une chose simple, douce, souhaitable. Gommer le

13. Il s'agit essentiellement des oncologues, des réanimateurs, des gériatres et des palliatologues.

mot constitue la première étape. L'avant-projet de loi dévoilé par la presse en décembre 2023 y réussit magistralement, introduisant une euthanasie sans jamais en prononcer le nom. Une euthanasie fantôme en quelque sorte et pourtant bien réelle puisqu'il y est écrit que « si la personne est en incapacité physique de s'auto-administrer la substance létale, un tiers peut la lui administrer ». C'est donc bien d'euthanasie qu'il s'agit pourtant.

L'idée d'une « mort choisie » donne l'illusion d'un choix souhaitable, nonobstant le fait que toute mort est et restera une épreuve. Certes, quelques personnalités fortes, dans un contexte sociétal marqué par un individualisme manifeste, vantent les mérites d'une « liberté » de choix. De fait, il ne s'agit pas de « choisir sa mort » puisque celle-ci est naturellement le terme de toute vie humaine, mais éventuellement sa modalité et sa temporalité. Cette « liberté » est ici appréhendée au sens étroit du mot, au cœur du modèle consumériste de la société, qui se traduit par la croyance en une extension presque illimitée des choix possibles auxquels chacun aurait droit. D'aucuns parlent d'une génération « j'ai le droit » mais il semble que ce phénomène se soit étendu plus largement.

Notons que l'affirmation d'un « droit à l'euthanasie » se heurte à une réalité sensiblement différente, tout au moins dans le texte des lois existantes : la loi belge ouvre au « droit à une demande d'euthanasie », ce qui est distinct d'un « droit à l'euthanasie ». La formule subit cependant une interprétation élargie et est généralement comprise comme un « droit à ». Pourtant le droit à mourir n'est pas reconnu non plus par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui défend un droit à vivre¹⁴, même si elle évoque aussi un « droit au respect de la vie privée¹⁵ ».

Plus précisément, la liberté comme autodétermination – se référant à l'autonomie, « *autonomos* », au sens de décider par soi-même pour soi-même – est sommée de régir toutes les décisions importantes de la vie. Revendiquée aujourd'hui pour justifier une demande de mort, elle présuppose une forme d'indépendance absolue qui en réalité est chimérique. Nous sommes par nature des êtres interdépendants ; de surcroît modelés par notre histoire personnelle, notre culture, nos liens. Aucun d'entre nous ne peut se prétendre libre de toute influence et d'interférences extérieures, moins encore la personne soumise aux aléas de sa maladie. Pour reprendre la très belle formule de John Donne, « aucun homme n'est une île, un tout, complet en soi ; tout homme est un fragment du continent, un

14. Affaire *Pretty c. Royaume-Uni*, arrêt de la CEDH du 29 avril 2002 rappelant l'article 2 : « le droit de toute personne à la vie est protégée par la loi. La mort ne peut être infligée à quiconque intentionnellement [...] ».

15. Dans le même arrêt *Pretty*, l'interdiction du suicide assisté pourrait constituer une ingérence dans le « droit au respect de la vie privée » défendu par l'article 8, §2 de la Convention, ce qui a permis aux juristes d'en donner des interprétations fort divergentes.

partie de l'ensemble¹⁶ ». Évoquer la mort à l'aune de la seule individualité élude ses inévitables implications sociétales. Chacun de nos actes a indéniablement une portée qui dépasse largement la sphère personnelle¹⁷. Cette appréhension d'une autonomie qui serait toute-puissante occulte aussi la majoration de la vulnérabilité dans la traversée de la maladie grave et l'attente d'un renforcement de l'attention qui en découle souvent.

Surtout, « la liberté » de demander la mort ne répond pas au critère intrinsèque premier de la liberté, qui est le choix ouvert entre plusieurs possibles – « l'homme libre peut toujours faire autrement : autrement à l'infini », écrit Jankélévitch¹⁸ – ; elle apparaît plutôt comme une contrainte, une demande extrême posée en désespoir de cause, devant l'impossibilité d'imaginer une autre solution. En amont de la demande, se décèle souvent une « euthanasie sociale » de la personne malade, celle-ci se vivant comme un poids vis-à-vis de la société. « À l'évidence, l'ultime liberté se situe presque toujours au-delà de la liberté, c'est-à-dire s'exerce lorsque l'on a cessé d'être libre¹⁹ », analyse Axel Kahn dans un ouvrage qu'il lui consacre.

Mais la question essentielle est celle du message que la société adresserait aux plus vulnérables en évoquant l'idée d'une « mort choisie ». Il faut n'avoir jamais côtoyé un malade en phase dépressive pour oser le terme. Les médecins savent que toutes les pathologies graves constituent une épreuve violente qui n'est jamais dénuée d'effets psychiques. Parler de « choix » dans une telle configuration est pour le moins une indécatesse à l'égard des personnes concernées. Comme c'est bien trop souvent le cas, le discours là encore est tenu par des biens portants, qui ne sont pas en situation mais dans une inquiétude projective. Même pour ceux qui ont vu des proches mourir dans des conditions difficiles et inacceptables, il ne s'agit pas d'un vécu à la première personne. Ceux qui traversent personnellement l'expérience sont dans une tout autre disposition. Le choix qu'ils expriment est prioritairement celui d'une prise en charge adaptée de leurs symptômes.

En outre, dire que la mort peut s'appréhender comme un choix désirable revient à en faire un objet de consommation. Le lexique de la mort entre ouvertement dans le registre économique. Un mot généralement effacé dans le domaine qui nous intéresse. Au moins la question de la mort anticipée sort-elle de l'hypocrisie latente, puisque, dès lors, est reconnue la portée majeure de son impact financier sur les orientations politiques. Malgré son soutien appuyé à la cause pro-euthanasie, la MGEN ne s'étend

16. John Donne, « Meditation XVII », in *Devotions upon Emergent Occasions*, 1624.

17. Bruno Dallaporta et Faroudja Hocini, *Tuer les gens, tuer la terre*, Compagnons éditions, à paraître en mars 2024.

18. Vladimir Jankélévitch, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien*, 3. *La volonté de vouloir*, 1957, éditions Seuil, coll. « Points Essais », 1980, p. 20.

19. Axel Kahn, *L'ultime liberté ?* Plon, coll. « Tribune libre », p.26.

pas sur cette logique comptable. Cependant certains pays ont déjà chiffré les économies réalisées sur le budget de la santé permises par la pratique de l'euthanasie. Le Canada prévoyait ainsi une économie d'environ 149 millions de dollars en 2021²⁰. Le voile pudique qui couvre cet angle d'analyse dans notre pays mérite sans doute d'être levé.

Au-delà du danger que constituerait l'abrogation volontaire du mot euthanasie, le vrai problème est celui d'une compréhension souvent erronée de sa signification. Les personnes qui affirment « vouloir choisir leur mort » en se disant favorables à l'euthanasie précisent généralement qu'elles ne veulent pas souffrir, qu'elles ne veulent pas vivre dans l'indignité, qu'elles ne veulent pas « être prolongées »... Or toutes ces situations sont déjà régies par les lois françaises actuellement en vigueur sans jamais qu'il ne soit question d'euthanasie. Tout d'abord, le soulagement de la douleur fait partie des obligations déontologiques du soignant et il est incontestable que les produits comme les techniques antalgiques ont connu d'immenses améliorations ces dernières années.

La dignité quant à elle ne peut en aucun cas être corrélée à un état de santé, ce qui reviendrait à considérer comme indignes la maladie grave, le handicap voire le vieillissement. Pourtant nos représentations nous font craindre la dégradation physique en l'habillant parfois d'une indignité supposée ; plus encore la peur de la mort – toute légitime qu'elle soit – conduit à redouter le chemin qui y mène au point de souhaiter y mettre un terme au plus vite... pour éviter l'affaiblissement qui le marque. La valorisation de la jeunesse et de la performance de notre société s'accorde mal avec les altérations du corps et de l'esprit et voudrait bien les faire disparaître derrière une indignité qui n'existe pas.

Enfin, « prolonger » un patient est illégal : il s'agit d'obstination déraisonnable – autrement dénommée acharnement thérapeutique – légalement prohibée depuis 2005²¹. Lorsque les traitements sont devenus inutiles ou excessifs au regard de la clinique, leur arrêt s'impose. Toujours accompagnée d'une analgésie et au besoin d'une sédation, elle est prise en concertation avec le patient (s'il est en état d'exprimer sa volonté) et/ou dans le cadre d'une procédure collégiale. Le patient lui-même peut demander un arrêt des traitements, qu'il s'agisse d'une chimiothérapie ou d'un traitement de suppléance vitale. Ici encore, une confusion a été entretenue par l'emploi de termes inexacts, tendant à assimiler l'arrêt des traitements à une euthanasie. Très clairement un arrêt des traitements, trop longtemps abusivement qualifié d'« euthanasie passive », n'est pas

20. Génétique, « Canada : 1 200 euthanasies en plus, 149 millions de dollars de frais de santé en moins », source Global News, Katie Dangerfield, 20 octobre 2020 [en ligne].

21. Loi du 22 avril 2005, relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Leonetti.

une euthanasie. Il n'y a pas ici intention de provoquer la mort, seulement de la laisser advenir tout en assurant le confort maximal du patient. Le cas le plus classique est celui de l'arrêt de la dialyse. Celle-ci intervient lorsque les inconvénients du maintien artificiel de la vie deviennent trop lourds. Décision difficile mais nécessaire, elle fait toujours l'objet d'une concertation entre le patient – son entourage étant informé sauf indication contraire de sa part – et l'équipe soignante. Pour autant les soins ne sont pas interrompus et le patient est accompagné jusqu'au bout avec une prise en charge adaptée. L'euthanasie, elle, est un acte très explicite : c'est l'acte délibéré d'un tiers qui provoque la mort d'un malade ; dit plus simplement, c'est l'injection d'un produit mortel à effet immédiat : une piqûre et la mort. Un arrêt des traitements est un acte de bonne pratique.

L'expression « suicide assisté » a le mérite d'être une terminologie comprise par tous et d'ailleurs formellement retenue par tous les pays qui l'ont dépénalisé. Entérinée et consensuelle malgré sa construction erronée (« suicide » renvoyant à la seule personne concernée), elle est assez claire dans son adéquation à l'acte qu'elle exprime. Dans un avis plus ancien, le CCNE avait envisagé une distinction entre « suicide assisté » et « assistance au suicide » : l'expression « assistance au suicide » consistant à donner les moyens de se suicider, tandis que la notion de « suicide assisté » correspond au cas où la personne qui souhaite mettre fin à son existence n'est pas apte à le faire en raison de son état physique²². Cette subtilité n'a jamais été reconnue et les deux expressions sont indifféremment utilisées dans le même sens de l'existence d'une intervention extérieure.

L'assistance suppose la participation d'un tiers. Cette implication se fait à un degré variable : il peut s'agir de la prescription du produit létal, de sa préparation voire d'une présence au moment du geste. Mais celui-ci doit impérativement être réalisé par le patient lui-même. À défaut, il s'agit d'une euthanasie.

Il est évidemment délicat – c'est un euphémisme – de parler de « mort choisie » pour évoquer le suicide assisté. Chaque année dans notre pays, 9 000 personnes se suicident, seules. Comment expliquer aux familles endeuillées l'action « choisie » de leur proche ainsi décédé, effaçant d'un trait de plume toute la souffrance inhérente au geste ? Au cœur des désordres transgénérationnels, la « mort choisie » du grand-père ne serait-elle pas perçue comme une invitation à faire de même par ses petits-enfants traversant une période troublée ? L'effet Werther, ou suicide

22. Comité consultatif national d'éthique, Avis n°121, « *Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir* », juin 2013, p. 42.

mimétique²³, pourrait lui aussi être encouragé ; tout particulièrement à l'heure des réseaux dits sociaux, ses effets pourraient être ravageurs. D'un autre côté, les missions de prévention du suicide – que ce soit dans leur dimension médicale ou sociale – ne peuvent qu'être mises en plus grande difficulté encore dès lors que le suicide serait masqué derrière une notion « d'aide à mourir » voire de « mort choisie ». La prévention est bien un vocable oublié du discours ambiant sur la mort provoquée. Rappelons que la France reste le pays d'Europe où l'on déplore le plus grand nombre de suicides²⁴.

L'utilisation du vocabulaire à des fins manipulatoires n'est pas nouvelle. Si l'exercice sophistiqué n'est pas une exclusivité contemporaine, les glissements sémantiques se révèlent néanmoins particulièrement vertigineux à l'heure actuelle. Aucune euphémisation linguistique ne saurait cependant effacer la réalité des actes. Effectivement, le mot euthanasie évoque l'implacable fait d'administrer la mort, mais ceci est exactement l'acte auquel il correspond. Le maquiller sous une appellation trompeuse « d'aide active à mourir » – accessoirement affublée d'un épithète (« active ») ou d'un autre (« médicale »).

Plus invraisemblable est l'introduction, dans l'avant-projet de loi élaboré sous la férule de Madame Firmin le Bodo, de la notion de « secourisme à l'envers ». La formule a déjà suscité bien des réactions légitimement outrées. Mais elle doit nous interpeller sérieusement sur l'absence de limite à l'égarement lorsque seul le but à atteindre compte, la fin semblant justifier tous les moyens. Ici l'absolue détermination à valider la mort programmée pour tous anéantit purement et simplement tout réalisme. L'idée avancée est de poster derrière la porte de la chambre du patient qui aurait décidé d'absorber un produit létal, un médecin prêt à intervenir pour l'achever s'il ne mourait pas assez vite. Un « secours mortel » donc, l'oxymore reflétant directement l'inimaginable aberration du geste demandé à un soignant.

Avec plus de subtilité mais allant plus loin encore sur le fond, certains intervenants au débat associent soins palliatifs et « AAM », valorisant les premiers pour accroître la confusion et favoriser l'acceptation par incrustation de gestes mortels qui ne disent pas leur nom. L'enrobage est fort bien vu, à la fois diplomatique et populaire, niant l'antagonisme absolu entre ces deux chemins radicalement opposés.

23. Phénomène de contagion décrit par le sociologue américain David Philips en 1982, nommé ainsi en référence au héros de Goethe (dont le suicide fut suivi d'une vague de morts similaires chez les hommes jeunes après la parution du roman). Plusieurs études ont confirmé l'effet incitatif de la médiatisation sur les personnes fragiles.

24. Les données de l'UNPS (source Observatoire national du suicide, 4^{ème} rapport, juin 2020) indiquent environ 9 000 suicides par an, c'est-à-dire 25 morts par jour et 685 tentatives de suicide, ce qui correspond à plus de 200 000 tentatives chaque année.

III. LA LANGUE COMME PACTE FONDATEUR DE LA COMMUNAUTÉ

Chaque langue a une histoire ; elle est vivante et évolue au fil du temps, au rythme de la société. La nôtre appartient au patrimoine culturel de tous les Français et nul – quelle que soit sa fonction – ne saurait s’arroger le droit de la modifier volontairement pour convenance personnelle ou par dogmatisme.

La récente inauguration d’une cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts témoigne de la considération qui doit lui être accordée. Elle nous incite à nous pencher sur la célèbre ordonnance signée en 1539 par François I^{er} dans ce château de l’Aisne. Alors que longtemps, celle-ci a été réputée avoir fait du français la langue officielle de l’État, de nombreux historiens en donnent une nouvelle interprétation. Certes l’objectif du roi était de permettre à tous une réelle intelligibilité des décisions de justice. Mais le texte mentionnait plus précisément le respect de la pluralité des langues de France (« en langage maternel françoys »). Aussi ne s’agissait-il pas d’un instrument d’unification linguistique de la France, qui aurait été ainsi imposée au peuple par voie surplombante, mais bien d’une reconnaissance de son appartenance populaire autant que de la nécessité de sa compréhension par tous.

Plus encore, langage et pensée sont indissolublement liés. Les mots modèlent nos représentations et par conséquent notre réflexion, notre vision du monde, nos projections, jusqu’au sens de notre vie. Et la puissance insidieuse permise par la révision du vocabulaire n’est plus à démontrer.

Dans une temporalité proche et dans la pesanteur du contexte historique de la première moitié du xx^e siècle, Orwell et Klemperer, chacun à sa manière, nous ont interpellés sur cette question. C’est à Orwell, dans son roman d’anticipation *1984*²⁵, que nous devons le terme de « novlangue ». Satyre décrivant un monde fictif, elle reflète pourtant bien des traits d’une réalité alors déjà présente. Viktor Klemperer de son côté analyse concrètement les innovations lexicales progressivement mises en œuvre en Allemagne dès le début des années trente. Tous les deux montrent l’implication directe des transformations linguistiques et l’usage qui en est fait par les gouvernants, qu’il s’agisse de propagande pour leurs intérêts ou de dévalorisation de ceux qui sont la cible du pouvoir. L’efficacité est impressionnante.

Mais cette appropriation du glossaire et sa métamorphose délibérée comporte un risque majeur de glissement. Les leçons de l’Histoire ne peuvent nous laisser oublier « la mort gracieuse » promise par Hitler aux

25. Roman publié en 1949.

personnes handicapées, dans son redoutable programme T4, la mort étant présentée comme un soulagement.

La tentative de greffe d'un vocabulaire nouveau à laquelle nous assistons actuellement est indigne d'une démocratie. La garantie d'un fonctionnement juste et mesuré des institutions, protecteur du collectif, incombe à l'État.

L'usage de beaux mots, dans ce domaine lourdement empreint d'affectivité, ne saurait transformer la réalité de la fin de vie, même si chacun peut le souhaiter.

On ne peut laisser croire que l'euthanasie est un « soin » alors qu'elle est un acte provoquant une mort immédiate ; qu'elle est une « mort douce » alors qu'elle est presque instantanée et que bien peu d'entre nous sommes assez forts pour assister à la mort en direct de notre proche ; ou encore qu'elle est équivalente au suicide assisté, tous deux réunis dans l'expression « aide à mourir » alors que les deux actes sont tout à fait distincts et que les pays qui permettent le suicide assisté considèrent toujours l'euthanasie comme un meurtre.

Le recours à l'étymologie, *euthanatos*, la « bonne mort », pour conforter une interprétation lénifiante de l'acte euthanasique, se heurte à un anachronisme patent. La « bonne mort » de l'Antiquité a une signification alors bien différente²⁶, sans lien avec son administration directe. Par ailleurs, l'antalgie, histoire récente à l'échelle de notre humanité a fondamentalement transformé la prise en charge de la douleur. Les progrès récents de la thérapeutique permettent à ce jour de soulager l'immense majorité des patients, ce qui devrait favoriser le maintien d'une « bonne vie » jusqu'à la lisière de la mort.

IV. DES CONCEPTS À DOUBLE SENS ?

Dans leur détermination à justifier l'euthanasie, certains militants appuient leur démarche rhétorique sur des concepts néanmoins interprétés de manière fort discutable²⁷. Les philosophes de tous temps sont régulièrement conviés à offrir leur soutien. Nous avons déjà évoqué la « dignité », aujourd'hui largement supplantée dans le discours par une « liberté » envisagée comme nous l'avons vu dans un sens appauvri.

26. Patrick Thominet, Michèle-H. Salamagne (dir.), *Accompagner trente ans de soins palliatifs en France*, Demopolis, 2015.

27. Jean-Marie Gomas et Pascale Favre, *Fin de vie : peut-on choisir sa mort ?*, Artège, 2022.

L'argument d'une prétendue égalité qui devrait permettre le recours à l'euthanasie à ceux qui le demandent pose question quand près de la moitié des patients n'ont pas accès à la prise en charge palliative alors que leur état le requiert. Pour plus de 150 000 patients chaque année – c'est à dire 400 personnes par jour – cette aide à vivre le temps qui reste est inaccessible.

Revendiquer l'humanisme – souvent associé à la fraternité – pour justifier l'administration de la mort au prétexte qu'elle serait demandée semble aussi aller à l'encontre du sens profond de cette philosophie centrée sur l'humain et les valeurs de solidarité. L'expérience soignante permet d'affirmer, non sans humilité, que la réponse attendue par le patient est souvent bien plus nuancée. Certes les demandes persistantes de mort existent, et un chemin doit être trouvé. Celles-ci, qui restent très marginales²⁸, doivent être traitées de manière personnalisée, sans impacter l'ensemble de la population. L'humanisme nous enseigne encore et toujours le primat de la relation.

– Peut-on vraiment parler de progrès lorsqu'il s'agit de « donner la mort » à une personne vulnérable sans que, trop souvent encore, lui soit offerte la possibilité d'être soulagée convenablement ? L'idée de considérer comme un progrès l'euthanasie d'un patient pour mettre fin à ses souffrances relève d'une bien piètre considération²⁹ de la personne. Comme le dit Jacques Ricot, « l'euthanasie ne complète pas l'accompagnement, elle le supprime. Elle ne succède pas aux soins palliatifs, elle les interrompt. Elle ne soulage pas le patient, elle l'élimine³⁰ ». Le progrès est ici abâtardi en un progressisme³¹ oublieux de la condition humaine, qui voudrait pouvoir lisser tout le parcours de vie et s'affranchir de toute contrainte.

La notion de progrès se réfère usuellement aux domaines scientifique ou social, lesquels ne sont pas forcément corrélés au progrès humain. C'est au nom du progrès que l'homme du xx^e siècle a multiplié les infractions à l'égard de la nature et perdu tout contrôle sur les effets de son action même. « L'homme mène un combat contre la nature ; s'il le gagne, il est perdu » écrivait Hubert Reeves.

Plus spécialement, le progrès social signifie une amélioration des conditions de vie de chaque personne³² et plus particulièrement dans le domaine de la santé, les préoccupations actuelles des Français sont d'abord de trouver

28. Eu égard au nombre de morts : en 2022, il y a eu 670 000 morts en France.

29. Corine Pelluchon, *Ethique de la considération*, Seuil, 2018.

30. Jacques Ricot, « La vie humaine et la médecine », *Esprit*, août-septembre 2001.

31. Éric Fiat, « Maintenant, en quoi l'évolution de notre société rebat les cartes des soins palliatifs ? », 23^e journée de la coordination bretonne des soins palliatifs, Saint Brieuc, 2023.

32. Isabelle Marin et Sara Piazza, *Euthanasie, un progrès social ?* éd. Feed Back, 2023.

un médecin traitant ou un accueil en service hospitalier. Si les progrès des techniques et le gain d'efficacité des produits antalgiques depuis ces vingt dernières années sont considérables – ce qui pose d'ailleurs la question de leur limite et du risque d'acharnement thérapeutique – la qualité humaine du suivi est régulièrement mutilée par les exigences administratives et les contraintes économiques.

Un authentique progrès consisterait à organiser la diffusion de la connaissance des lois existantes pour rendre effective leur application sur l'ensemble du territoire et à multiplier les formations à la prise en charge de cette période si particulière de la fin de vie. En effet, nombre de demandes de mort sont imputables à un acharnement thérapeutique, pourtant interdit depuis 2005, ou à une déficience du soulagement. La sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès, encadrée par la loi de 2016, reste encore à ce jour mal connue et donc insuffisamment mise en œuvre.

Certains ont même soutenu que l'euthanasie était une question de laïcité, ce qui ne manque pas d'interroger sur la compréhension du mot. La volonté d'attribuer le refus de la mort provoquée aux seules religions, ce qui se révèle d'ailleurs inexact, peut conduire à des contresens surprenants. Dès lors qu'elle se fait laïcisme, la laïcité perd son essence même³³. « La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une³⁴ ».

Enfin, et sans exhaustivité, évoquons un dernier élément fréquemment convoqué pour défendre l'exigence d'une mort provoquée : la compassion, avec une appréhension erronée du mot. La compassion, c'est être touché par l'autre et le soutenir. La proposition de supprimer le malade pour faire disparaître sa souffrance, « par compassion », s'avère être une réaction purement émotionnelle et pour le moins disproportionnée, faisant l'impasse sur la réflexion éthique. Un « bon usage de la compassion »³⁵ doit amener à trouver une juste distance, en soulageant le patient au mieux de ses souffrances, tout en étant conscient que ce passage n'est pas exempt de questions existentielles potentiellement douloureuses.

Avant de clore cette réflexion, il nous semble important de contester un amalgame délibérément entretenu par certains, entre la loi ayant autorisé l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et une loi qui permettrait l'euthanasie. L'invocation de cet argument peut d'ailleurs surprendre car, au-delà du fait qu'on ne peut mettre en parallèle ces deux domaines,

33. Pascale Favre, « Fin de vie : le clair-obscur des mots et des concepts », *Le Figaro*, 13 janvier 2023.

34. Voir ministère de l'Intérieur [en ligne].

35. Jacques Ricot, *Penser la fin de vie*, Presses de IEHESP, 2017, pp. 246-256, qui cite en contre-exemple d'une juste compassion, la fable de La Fontaine « L'Ours et l'amateur des jardins » ainsi que le roman de Zweig, *La Pitié dangereuse*.

l'extension progressive du recours à l'IVG prouve si besoin était que l'encadrement initial, réservé à des circonstances exceptionnelles³⁶, n'a pas permis de garantir le maintien des limites souhaitées par le législateur. En dépit du développement de la contraception, de la facilitation de son accès, de l'amélioration de l'information, le nombre d'IVG s'accroît continument, avec près de 235 000 actes en 2022³⁷. La gravité de l'acte est souvent négligée. La légèreté de ton employée il y a quelques mois par certains députés dans le cadre de la loi autorisant un allongement des délais de recours à l'avortement³⁸ contraste avec la narration intime du vécu de nombreuses femmes³⁹. Là encore la question de savoir « d'où l'on parle » est primordiale.

Quant à l'objectif même de la loi, Simone Veil défendit avec beaucoup de courage en 1975 le principe d'une loi de santé publique destinée à protéger la vie des femmes, leur permettant d'éviter les avortements clandestins qui chaque année conduisaient à la mort plusieurs dizaines d'entre elles.

CONCLUSION

La question de la fin de vie a pris une place grandissante dans les médias depuis ces dernières années, sans commune mesure avec les priorités actuelles des Français. La puissance d'un militantisme pro-euthanasie place son combat sur le terrain de la nécessité.

Certes, le « mal mourir » est une réalité incontestable et inacceptable. Une réflexion sur ce sujet est donc urgente et essentielle pour parvenir à des réponses satisfaisantes. Au fond, et c'est une donnée bien connue, celles-ci dépendent avant tout d'une volonté politique : la loi permettant l'accès aux soins palliatifs pour tous ceux dont l'état le requiert date de 1999⁴⁰ et ses objectifs affichés sont loin d'être complètement traduits dans la pratique. La question financière est d'ailleurs plus pressante que jamais devant l'horizon d'un accroissement inédit du nombre de personnes vieillissantes à très court terme.

36. Le discours de présentation du texte à l'Assemblée nationale de Simone Veil est très clair en ce sens.

37. Chiffres publiés par le ministère de la Santé.

38. Loi du 2 mars 2022 visant à renforcer le droit à l'avortement.

39. Comme médecin, j'ai bien souvent entendu des confidences de femmes se souvenant encore bien des années après, non sans une profonde émotion, d'une date de naissance qui aurait dû être mais qui n'a jamais eu lieu.

40. Loi 99-477 du 9 juin 1999, visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

La valorisation actuelle des soins palliatifs dans le discours, dans un consensus remarquable, n'est qu'un écran pour faciliter l'acceptation de la mort provoquée présentée dans le même temps.

Proposer l'administration de la mort comme une solution permettant de répondre à la carence de la prise en charge (par insuffisance notable de la culture palliative, pénurie de soignants, manque de formation et indigence des budgets alloués) est une mauvaise solution apportée à un vrai problème. Surtout, tenter de favoriser l'approbation de cette « solution » par le plus grand nombre en modifiant la présentation de la situation à l'aide d'un nouveau vocabulaire, est profondément inconvenant.

Qu'il s'agisse de « l'élimination des mots indésirables » ou de « l'invention de mots nouveaux⁴¹ », la métamorphose du langage s'attaque à la pensée elle-même. Le langage traduit une certaine vision du monde, fonctionnant comme un prisme d'entrée vers la réalité⁴². Le recours à un langage écran, comme neutralisation pour empêcher l'image de ce qui se passe réellement, constitue une véritable manipulation. La perversion vient du glissement d'une forme incarnée du langage à la seule volonté de communication. Touchant à la racine même de la construction de la réflexion, il en altère tout le cheminement. « L'extrême dépendance de l'humain aux faits de parole et de langage⁴³ » explique le succès d'une véritable fabrique du consentement. L'apparente adhésion d'une majorité de nos concitoyens à une ouverture à l'euthanasie⁴⁴ doit nous questionner. S'agit-il tout simplement d'une méconnaissance du sens des mots, avec en particulier cet amalgame si répandu entre décision d'un arrêt des traitements et euthanasie ?

S'agit-il d'une réduction de la conception de l'homme à sa dimension biologique effaçant le mystère, contrastant avec la multiplication contemporaine des cheminements ésotériques empruntés par nos concitoyens (dans une amplification inverse à la pratique religieuse) ?

S'agit-il d'un narcissisme engendré par les injonctions de la société refusant toute dégradation physique, éclipsant les personnes qui ont appris à vivre au quotidien avec un handicap ou une maladie chronique plus ou moins invalidante ? S'agit-il d'une méconnaissance des droits qui existent à l'heure actuelle pour chaque personne malade dans notre pays, droit d'interrompre ou de refuser un traitement, droit de bénéficier d'une sédation proportionnée ou profonde selon la symptomatologie ?

41. Alexis Gales, *Ballast* 2015/1 n°2 pp.88-97.

42. *Ibid.*

43. Roland Gori, *La preuve par la parole*, Paris, Dunod 1996.

44. Les sondages évoqués sont à relativiser, la question fréquemment posée étant de choisir entre des souffrances insupportables et l'euthanasie.

S'agit-il de la cicatrice d'une expérience personnelle douloureuse, vécue parfois il y a de très nombreuses années, imputable à une prise en charge médicale déficiente ? S'agit-il enfin de la naïveté de croire en une illusoire promesse de douceur qui ferait disparaître la mort elle-même, douceur des mots qui viendraient effacer la réalité de la mort ?

Aucun lissage lexical n'évitera d'interroger notre choix de civilisation. Il est essentiel que la langue reste enracinée dans le concret pour préserver notre capacité à nous représenter ce dont il s'agit. Certains mots sont durs à entendre, leur abrasion n'effacera pas la réalité de leur signification.



Yves-Marie DOUBLET

SUICIDE ASSISTÉ, EUTHANASIE : LE CHOIX DE LA RUPTURE ET L'ILLUSION D'UN PROGRÈS

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

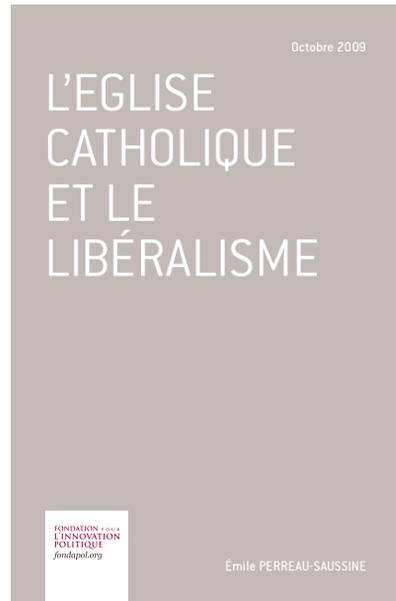
Mars 2024

Alice BOULEAU
Nicolas BOUZOU

PRESTATAIRES DE SANTÉ À DOMICILE : LES ENTREPRISES AU SERVICE DU VIRAGE AMBULATOIRE

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Janvier 2022



NOS PUBLICATIONS

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes (1897-2023)

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié.
Fondation pour l'innovation politique et Fondazione Magna Carta, aux éditions Plein Jour,
mars 2024, 500 pages

Fratelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne : l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

Innovation politique 2022 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2023, 252 pages

Innovation politique 2022 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2023, 310 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Loïse Lyonnet et Pierre Poinson, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXI^e siècle du christianisme - édition de poche

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)

Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)

Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975

Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

Immigration : comment font les États européens

Fondation pour l'innovation politique, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023, 57 pages

L'opinion européenne 2020-2022

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

Innovation politique 2021 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 340 pages

Innovation politique 2021 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2022, 440 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique

Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation

Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?

Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite

Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)

Les questions à long terme

Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)

État des lieux et perspectives à court-moyen terme

Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental

Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises

Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)

La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)

L'enjeu des générations futures

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)

Les solutions pour maîtriser le risque effectif

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)

Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels

Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinrich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondation pour l'innovation politique et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.**Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondation pour l'innovation politique, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

Protestation électorale en 2021 ?**Données issues du 1^{er} tour des élections régionales**

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisabeth Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondation pour l'innovation politique, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et la Fondation pour l'innovation politique, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondation pour l'innovation politique, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

Élections européennes 2019. Le poids des électors comparé au poids électoral des groupes parlementaires

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)**Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondation pour l'innovation politique, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et la Fondation pour l'innovation politique, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan**Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang**

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondation pour l'innovation politique, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

L'opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgata, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dettes publiques : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Innovation politique 2016

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiites et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Innovation politique 2015

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 32 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 27 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 41 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 43 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 30 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain

François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements

Aḥmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sérié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

**La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :
défense du statut, illustration du statu quo**

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Élvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

**Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands
sur trois priorités de la présidence française de l'UE**

Élvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

LES MOTS DE LA FIN DE VIE : NE PAS OCCULTER LES TERMES DU DÉBAT

Par Pascale FAVRE

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde ». Cette formule de Camus, bien souvent citée, nous rappelle l'importance des mots. Si la question de la mort programmée occupe depuis quelques mois une place médiatique importante, elle s'inscrit dans de subreptices glissements sémantiques qui génèrent de graves confusions. La fin de la vie est nécessairement redoutée. L'euphémisation du vocabulaire voudrait laisser croire que la suppression des mots efface la crudité des actes et la méconnaissance du sens exact des termes altère fondamentalement le débat. Le militantisme pro-euthanasie commence par la transformation délibérée du lexique. Qu'il s'agisse de la lénifiante expression d'« aide à mourir » pour signifier la mort provoquée ou du mésusage du vocable « euthanasie », employé pour évoquer un arrêt de traitement, les mots peuvent être trompeurs. Leur restituer leur signification exacte est un préalable indispensable à tout débat juste sur ce sujet d'une immense complexité.

Les médias

fondapol.tv

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

fondapol.org



Les données en open data

data.fondapol



978 2 36408 317 2

ISBN : 978-2-36408-317-2

5 €